



MAIRIE DU GAULT-SAINT-DENIS

28800

Tél. 02 37 47 28 85 - Fax 02 37 47 24 66
mairiegaultsaintdenis@wanadoo.fr

Département
d'EURE-&-LOIR

Arrondissement
DE CHATEAUDUN

Canton
DE BONNEVAL

COMPTE RENDU SOMMAIRE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Jeudi 28 mars 2013

Absent excusé : M. Laurent DENEUX (pouvoir à M. Alain GOUSSARD)

Le Conseil Municipal,

Sous la présidence de Monsieur Alain COTTENCE, doyen de séance, approuve le Compte Administratif 2012 de la commune :

- Déficit d'investissement après reprise des résultats 84 872.01 €
- Excédent de fonctionnement après reprise des résultats 277 626.74 €
- Décide d'affecter 84 872.01 € au D001, 84 872.01€ au 1068 et 192 754.73 € au R002.
- Approuve le Compte de Gestion de la trésorière en concordance avec le Compte Administratif.
- Vote le Budget Primitif 2013 qui s'équilibre :
 - En investissement à 216 825.72. €
 - En fonctionnement à 592 724.73 €.
- Décide de reconduire le taux des taxes afin d'assurer le produit nécessaire à l'équilibre du budget

Nature des Taxes	Taux	Produits
Taxe d'habitation	8.48	48 887 €
Taxe foncière (bâti)	16.06	66 890 €
Taxe foncière (non bâti)	32.53	56 082 €
TOTAL		171 859 €

- Approuve le Compte Administratif 2012 de l'Eau :
 - Excédent d'investissement après reprise des résultats : 9 414.98 €
 - Excédent de fonctionnement après reprise des résultats : 42 505.34 €
- Décide d'affecter 9 414.98 € au R001 et 42 505.34 € au R002
- Approuve le Compte de Gestion de la trésorière en concordance avec le Compte Administratif.
- Vote le Budget Primitif 2013 qui s'équilibre :
 - En investissement à 17 108.98 €
 - En fonctionnement à 83 430.00 €
- Approuve le Compte Administratif 2012 de l'Assainissement :
 - Excédent d'investissement après reprise des résultats : 55 541.72 €
 - Excédent de fonctionnement après reprise des résultats : 9 829.03 €
- Décide d'affecter 55 541.72 € au R001 et 9 829.03 € au R002
- Approuve le Compte de Gestion de la trésorière en concordance avec le Compte Administratif.
- Vote le Budget Primitif 2013 qui s'équilibre :
 - En investissement à 102 558.81 €
 - En fonctionnement à 80 246.44 €

- Est informé :
 - Des résultats provisoires du recensement de la population : les effectifs sont maintenus.
- Acceptera le transfert de voirie départementale dès lors que les travaux nécessaires seront réalisés par le département (courrier avis défavorable au déclassement de la D123 Bronville-Vitray).
- Autorise le Maire à signer la nouvelle convention avec la B.D.P.
- Emet un avis favorable pour le projet tranche 3 du S.D.E.

Monsieur le Maire :

- fait par des remerciements de Madame Irène YVON pour la composition florale offerte à l'occasion de son centenaire.
- Remercie Monsieur Philippe MESLARD pour le prêt d'un broyeur de branches suite à l'élagage des arbres de la place.

Le Maire,

François WISSOCQ.